



NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/9159  
16 avril 1969  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 15 AVRIL 1969, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance une nouvelle attaque de la part des forces d'occupation israéliennes dans le secteur du canal de Suez.

A 12 h 40, heure locale, les forces israéliennes ont ouvert le feu simultanément sur les villes de Suez, de Port Tewfik et d'Ismaïlia et ont continué à bombarder ces trois villes pendant trois heures consécutives.

Il convient de noter avec la plus grande inquiétude que le général Odd Bull était intervenu pour demander un cessez-le-feu pour 14 heures, heure locale. Cette demande a été rejetée par les forces d'occupation israéliennes, qui ont proposé à la place 15 h 30. La conclusion qui s'impose est que les forces israéliennes n'ayant pas réussi à atteindre à 14 heures les buts qu'elles s'étaient fixés, c'est-à-dire n'ayant pas réussi à détruire les objectifs civils qu'elles avaient choisis auparavant, avaient besoin de davantage de temps pour mettre à exécution leurs plans criminels.

Sans qu'il y ait besoin d'autres preuves, la conduite d'Israël en cette occasion démontre très clairement que les attaques quotidiennes contre les civils et les installations civiles font partie intégrante de sa politique d'agression, qui ne se limite pas uniquement au bombardement d'objectifs civils.

A la suite du dernier échange, un certain nombre de maisons et d'installations publiques ont été gravement endommagées, notamment l'hôpital principal de l'Organisation du canal de Suez à Ismaïlia.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le Représentant permanent de la  
République arabe unie auprès  
de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Mohamed Awad EL KONY